



Le 27 août 2008

Examen stratégique de la Société
canadienne des postes
330, rue Sparks (HCCR)
Ottawa, Ontario K1A 0N5

Objet : Résolution d'appui – Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

Madame,
Monsieur,

Nous vous transmettons copie certifiée conforme de la résolution no 08-08-355 adoptée par le conseil municipal lors de la séance régulière tenue le 19 août 2008, concernant le sujet cité en rubrique, le tout tel que plus amplement décrit à ladite résolution.

Espérant le tout conforme, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le greffier,


Rémi Raymond, LL.B., B.A.

//

Pièce jointe

c.c. Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

...Carignan ville verte...



Ville de Carignan

Service du greffe

EXTRAIT du livre des
délibérations du Conseil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la ville de Carignan, tenue le mardi 19 août 2008 à 20 h, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Louise Bisailon Marcil et Louise Lavigne, ainsi que messieurs les conseillers René Fournier, Claude Perron et Patrick Marquès, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Jean-Guy Legendre.

Madame la conseillère Diane Morneau était absente.

Monsieur Alain Cousson, directeur général et monsieur Rémi Raymond, directeur général adjoint et greffier étaient présents.

Résolution d'appui – Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

08-08-355

CONSIDÉRANT que l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

CONSIDÉRANT que si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans tous les régions du pays;

CONSIDÉRANT que la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

CONSIDÉRANT que le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Claude Perron, appuyé par le conseiller René Fournier et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la Ville de Carignan s'oppose à la déréglementation de Postes Canada;

QUE le conseil de la Ville de Carignan exige du gouvernement la tenue d'audiences publiques et que ce dernier consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

QU'une copie de la présente résolution soit envoyée à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Greffier